

prise à cet égard, c'est-à-dire, au sujet des particularités du projet de loi. Mais nous espérons pouvoir soumettre celui-ci au comité à une date ultérieure.

Sur ce, nous sommes très chanceux, je crois, d'avoir un si grand nombre de hauts fonctionnaires du ministère présents à ces réunions. A vrai dire, nous tenons beaucoup à ce que le Comité reçoive tous les renseignements possibles au sujet du ministère.

Nous avons plusieurs nouveaux membres ici qui n'ont pas l'expérience de certains anciens. En regardant autour de moi je m'aperçois qu'un très petit nombre d'anciens membres des comités des anciens combattants. J'en vois quelques-uns qui étaient avec nous autrefois, mais la plupart des autres sont restés en chemin et nous ne les avons plus.

Nous avons eu dans le passé quelques hommes très compétents au sein de ces comités et c'est, je pense, grâce à leurs efforts, peu importe le parti auquel ils appartenaient, si les lois canadiennes sur les anciens combattants ont l'excellence que nous leur connaissons.

Nous avons également reçu l'aide de différents organismes d'anciens combattants et, en qualité de nouveaux membres, vous aurez le plaisir de rencontrer leurs représentants. Ils ont déjà beaucoup aidé le comité et les gouvernements à préparer un programme législatif à l'intention des anciens combattants.

Sans plus de préambule, messieurs, je désire vous présenter les membres du ministère qui sont ici présents et je demanderais à ceux-ci de bien vouloir se lever. Mentionnons tout d'abord M. L. Lalonde, notre sous-ministre des Affaires des anciens combattants.

Puis notre sous-ministre adjoint, M. F. T. Mace. Et le vice-président de la Commission canadienne des pensions, M. L. A. Mutch. Je dois dire que le président, le brigadier Melville, est absent pour quelques jours. Mais il sera représenté par M. Mutch, le vice-président. M. Mutch a été pendant bon nombre d'années président du Comité des affaires des anciens combattants à la Chambre des communes et il est très au courant de toutes les lois concernant les anciens combattants.

M. HERRIDGE: C'est pourquoi il a voté distraitemment lors de la résolution antérieure.

M. BROOKS: Comme je n'ai jamais pu comprendre ses votes, je ne tenterai pas de les expliquer. Nous sommes du même avis sur la plupart des questions mais nous n'avons jamais pu nous entendre lorsqu'il s'agissait de voter.

Puis voici M. F.-J.-G. Garneau, président de la Commission des allocations aux anciens combattants qui vient ici nous fournir des renseignements sur les allocations aux anciens combattants, une section très importante dans notre programme législatif, comme vous le savez.

Puis M. G. H. Parliament, directeur général de la Division du bien-être des anciens combattants, une situation très en vue au ministère.

Et M. F. L. Barrow, notre secrétaire de ministère, homme aux talents multiples et très renseigné sur toutes les différentes divisions du service.

Puis M. J. G. Bowland, chef de la Division des recherches et de la statistique.

Enfin, voici M. C. F. Black, surintendant de la Division de l'assurance des anciens combattants. M. Black nous prêtera son concours en ce qui regarde les projets de loi et les prévisions de dépenses.